

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GLOBAL ♦ DIGIT

GLOBAL DIVERSIFIED INVESTMENT GRADE INCOME TRUST VALEUR LIQUIDATIVE AU 30 NOVEMBRE 2008

Montréal (Québec), le 10 décembre 2008 – Global Diversified Investment Grade Income Trust (« Global DIGIT ») (TSX : DG.UN) annonce que sa valeur liquidative (« VL ») par part au 30 novembre 2008 était estimée à 1,63 \$.

La quasi-totalité de l'actif de Global DIGIT est composée de trois swaps sur défaillance de crédit (les « Swaps de GD ») et des garanties accessoires, conclus avec MMAI-I Trust (« MMAI »). MMAI a quant à elle conclu trois swaps sur défaillance miroirs avec Deutsche Bank A.G. (la « Banque »). MMAI a de plus conclu trois autres swaps sur défaillance de crédit avec la Banque, à l'égard desquels, et afin d'acheter les garanties nécessaires, MMAI a émis du papier commercial adossé à des actifs (« PCAA »). Depuis le 13 août 2007, MMAI n'a pas renouvelé son papier commercial venant à échéance et a cessé d'effectuer des paiements sur ce papier. Depuis cette date, MMAI a également versé tous les paiements dus à Global DIGIT au titre des Swaps de GD dans un compte d'entiercement aux termes d'une convention de moratoire conclue entre Global DIGIT et MMAI (la « convention de moratoire »). Le 17 mars 2008, des détenteurs possédant une large part du PCAA en circulation ont déposé auprès de la Cour Supérieure de l'Ontario (la « Cour ») un plan d'arrangement et de compromis (le « Plan ») concernant le PCAA émis par certains fiduciaires émetteurs, incluant le fiduciaire émetteur de MMAI. Le Plan a été sanctionné par la Cour le 5 juin. Certains détenteurs de PCAA ont fait appel de la décision de la Cour auprès de la Cour d'appel de l'Ontario et celle-ci a rejeté l'appel le 18 août. Le 2 septembre 2008, la décision de la Cour d'appel de l'Ontario fut portée en appel devant la Cour suprême du Canada et, le 19 septembre 2008, cette cour a refusé la demande d'appel. Le Comité pancanadien des investisseurs de papier commercial structuré adossé à des actifs émis par des tiers a entrepris le processus de mise en œuvre du Plan.

La VL calculée au 30 novembre 2008 fait état de tous les montants que MMAI aurait payés à Global DIGIT aux termes des Swaps de GD dans des circonstances normales, mais qui sont actuellement entiercés. Les montants impayés ont été comptabilisés en tant que débiteurs.

La VL à une date donnée correspond à la valeur globale de l'actif de Global DIGIT, déduction faite de la valeur globale de son passif. La VL ne fait état d'aucune réduction de valeur découlant de l'interruption des paiements de MMAI à Global DIGIT aux termes des Swaps de GD, ni ne fait état d'une diminution potentielle de la valeur de l'actif de Global DIGIT découlant d'une

restructuration éventuelle des dettes de MMAI ou de l'effet de l'opération de désengagement proposée, tel qu'annoncé dans un communiqué de presse du 24 décembre 2007.

La réalisation de l'opération de désengagement et la reprise des distributions et des rachats dépendent de la réussite de la mise en œuvre du Plan et devraient prendre effet à la date de cette mise en œuvre. Après l'opération de désengagement, les fonds disponibles pour le paiement des distributions et le financement des rachats proviendraient directement de la Banque et ne seraient plus tributaires de la capacité de MMAI de renouveler ou de remplacer sa dette en cours, ni autrement assujettis à quelque prétention de MMAI de retenir des paiements destinés à Global DIGIT. Par la suite, les fonds détenus en mains tierces aux termes de la convention de moratoire seraient entièrement débloqués et remis à Global DIGIT. Les sommes qui se sont accumulées à l'égard du montant résiduel et qui auraient par ailleurs été payables à Global DIGIT à la date d'échéance des Swaps de GD seraient également débloquées et remises à Global DIGIT. Ces sommes sont assujetties à la déduction des coûts de l'opération de désengagement, lesquels ne sont pas encore chiffrables à l'heure actuelle.

À propos de Global DIGIT

Global DIGIT procure une participation économique dans une tranche mezzanine de swaps sur défaillance de crédit à l'égard de portefeuilles constitués de positions corporatives synthétiques, de titres adossés à des créances hypothécaires, de titres adossés à des créances mobilières et de titres financiers structurés.

Renseignements : François Rivard : 514-879-6405.
<http://info.fbn.ca/trusts>